



ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE-BILLANCOURT

10 rue de Liot - 92100 Boulogne - Billancourt
Tél: 01 41 10 25 30 – Fax: 01 4110 85 59
web: www.acbb.asso.fr mél: club@acbb.asso.fr

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE AVIRON

Le 4 novembre 2016 à 19h30
Parc Nautique de l'Île de Monsieur

Une première assemblée générale ayant eu lieu le 26/10/16 à 22h00, le quorum n'étant pas atteint, celle-ci a été reportée ce jour le 04/11/16 à 19h30, sans besoin de quorum pour cette deuxième assemblée.

Ouverture de l'assemblée à 19h30 par François BANTON

Étaient présents 105 personnes, dont 62 votants (liste d'émargement à disposition).

Personnalités invitées présentes :

- Marc Fusina, maire adjoint aux sports
- Mouloud Cherfi, directeur des sports
- Jean-Pierre Epars, président général de l'ACBB
- Julio Arqueros, secrétaire général adjoint ACBB
- Eric Bachoffer, directeur du Parc Nautique
- Catherine Toutain, adjointe du directeur du Parc Nautique

Présentation du rapport d'activité 2015/2016 par Christophe Leguay

- Vote : adoption à l'unanimité

Présentation du rapport financier 2015/2016 par Emmanuel GAYE

- Vote : adoption à l'unanimité

Allocution

- Du président
- De Marc FUSINA
- De Jean-Pierre EPARS



ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE-BILLANCOURT

10 rue de Liot - 92100 Boulogne - Billancourt
Tél: 01 41 10 25 30 – Fax: 01 4110 85 59
web: www.acbb.asso.fr mél: club@acbb.asso.fr

Election du bureau

Présentation individuelle des candidats :

Banton François	Gaye Emmanuel
Beuret Romain	Jehl Olivier
Chanoine Hugues	Leguay Christophe
Dunesme Joël	Loué Antoine
Duthoit Alexandre	Rahmani Johan
Fau Laura	Talamona Valérie
Ferreira Pedro	Voirin Julie
Gabali Oriane	

15 postes sont à pourvoir, 15 candidats. Le président propose à l'assemblée un vote groupé à main levée, personne ne s'y opposant, les 15 candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau bureau de section se réunira mercredi 9 novembre 2016 à 19h30 à la base nautique pour désigner les postes et fonction de chacun.

Questions diverses

Un groupe d'adhérent soulève à nouveau la tarification du parking qui est inadapté à la pratique du grand nombre de nos adhérents, renforcée par des hausses parfois vertigineuses récentes. Les adhérents qui viennent une fois par semaine en voiture, notamment, sont fortement pénalisés, aucun abonnement n'étant adapté à leur situation. Pour rappel, nos adhérents utilisent le parking à des horaires de non affluence : soir ou week-end ; par ailleurs, l'accessibilité du site en voiture est primordiale pour favoriser un accès au plus grand nombre. Il est demandé, une nouvelle fois, une adaptation des tarifs au gestionnaire du parking.

Plus aucune question n'étant posé, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00 suivi d'un pot de l'amitié.

Sèvres, le 05/11/2016.

François BANTON
Président